

Mon argent



Contre les vols

Pour éviter le vol de votre carte bancaire au distributeur de billets :

Le retrait au distributeur automatique est le moment privilégié par les malfaiteurs pour subtiliser votre carte bancaire avec le code secret.

- Avant l'insertion de votre carte dans le lecteur ad hoc, vérifiez que la console de celui-ci ne présente pas de modifications suspectes, susceptibles de bloquer votre carte.
- Lorsque vous retirez de l'argent auprès d'un distributeur automatique de billets, ne vous laissez pas distraire par un ou plusieurs individus qui attendent derrière vous : soyez très vigilants ;
- En cas de difficulté avec le distributeur, méfiez-vous des personnes vous proposant leur aide. Ne reformulez jamais votre code secret devant elles et surtout ne leur donnez pas ce code. Celui-ci est personnel et confidentiel ;
- Si votre carte est « avalée » par le distributeur, patientez quelques instants pour être sûr qu'elle ne ressort pas, puis, signalez-le immédiatement à votre établissement bancaire. Ayez avec vous le numéro de téléphone du centre d'opposition des cartes bancaires.

Pour éviter le vol à l'arraché ou le vol à la tire de vos moyens de paiement :

- Ne vous promenez pas dans la rue avec un sac ouvert et facilement saisissable par un passant ;
- Tenez votre sac en bandoulière plutôt qu'à la main ;
- Évitez de transporter sur vous d'importantes sommes d'argent et n'arborez pas de bijoux trop voyants ;
- Marchez toujours face aux voitures, hors des zones d'ombres et plus près du mur que de la route en tenant votre sac du côté opposé à la chaussée ;
- Méfiez-vous des gens qui semblent vouloir vous rendre service ou qui veulent un renseignement. Il peut s'agir d'un prétexte pour profiter de votre inattention et dérober votre portefeuille ou tout autre bien ;
- Méfiez-vous des deux roues qui empruntent le trottoir et dont le passager arrière pourrait avoir des intentions malveillantes.

En cas de vol ou de perte

- Signalez immédiatement le vol ou la perte auprès du centre d'opposition des cartes bancaires ;
- En cas de vol, portez plainte au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie le plus proche.

En cas de débits injustifiés

- Vérifiez vos relevés bancaires et contestez rapidement (par téléphone puis confirmation écrite) un débit injustifié auprès de votre banque ;
- Faites opposition sur votre carte pour utilisation frauduleuse.